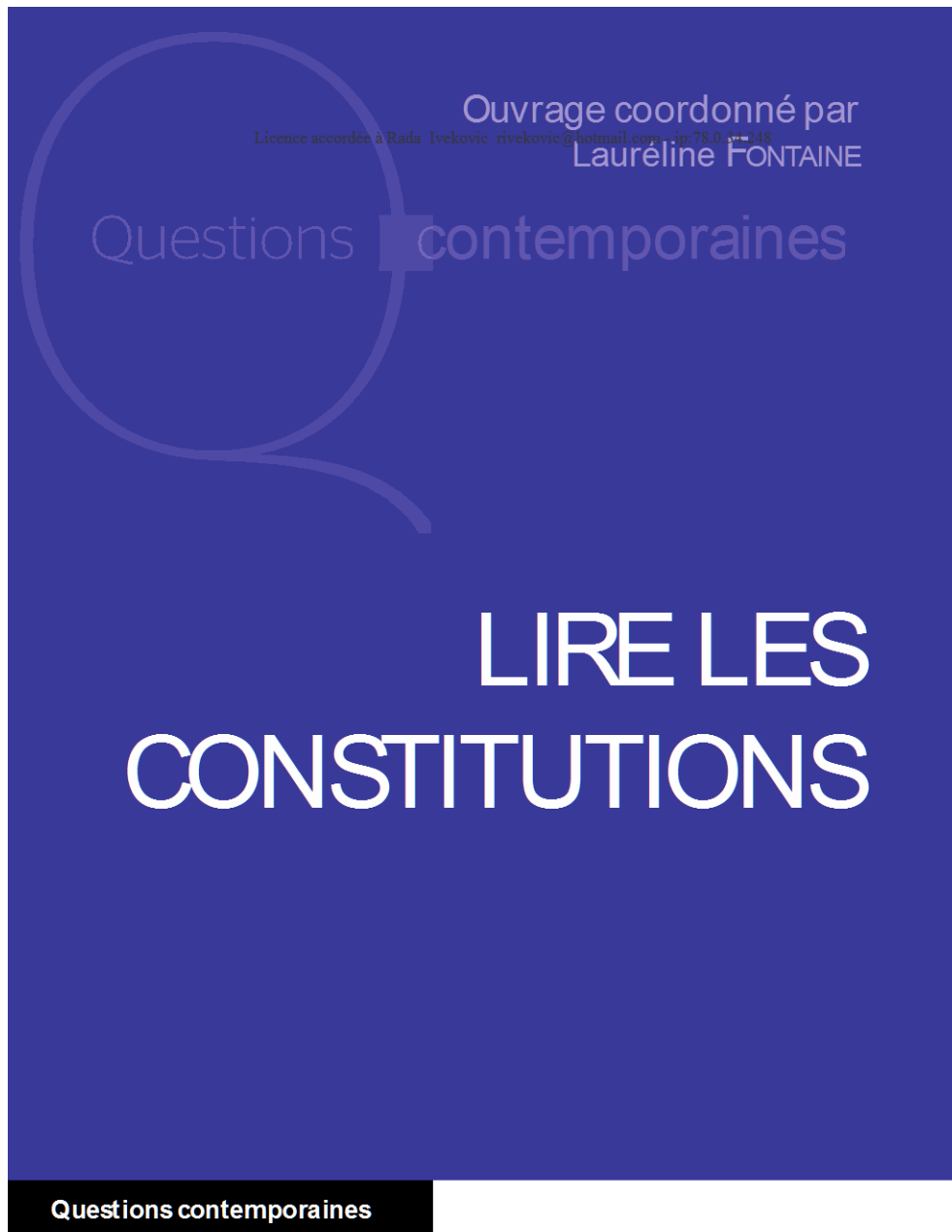


Rada Iveković, « Constitutionnalisme et extra constitutionnalités », in *Lire les constitutions* (coord. par Laureline Fontaine), L'Harmattan, Paris 2019, pp. 91-110.

ISBN : 978-2-343-16082-5 • 12 avril 2019



L'Harmattan

Constitutionnalisme et extra constitutionnalités¹

RADA IVEKOVIC²

Si la *Constitution* sert à définir et encadrer juridiquement l'ordre politique, à garantir la citoyenneté, nous voyons qu'aujourd'hui, alors que les ~~souverainetés~~ nationales sont de plus en plus réduites dans la mondialisation, qu'elles ont changé de fonctionnalité et qu'elles sont, quand il s'agit du « vieux » continent, soumises à la construction européenne dans l'Union européenne³, des segments de nos sociétés les mettent désormais en cause. D'ailleurs, la citoyenneté (pourtant garantie par la Constitution) n'était pas prévue pour tous d'égale manière⁴.» L'arrivée des migrant-e-s et réfugié-e-s a réveillé les vieux démons du nationalisme, de la fermeture (des frontières et des esprits) et du protectionnisme. La

¹ Je remercie vivement la professeure Lauréline Fontaine de l'invitation à cette rencontre passionnante d'ouverture et d'interdisciplinarité, bien que je ne sois ni juriste ni spécialiste du constitutionnalisme. J'en ai énormément profité.

² Professeure de philosophie, Paris.

³ Ce n'est pas partout ainsi, et l'UE est bien un cas particulier.

⁴ Voir les classiques de Nicole Loraux, *L'invention d'Athènes : Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Payot, Paris 1993; *La cité divisée : L'oubli dans la mémoire*, Payot, Paris 1997, et en anglais, ceux de Mary Beard. M. Beard, « Women in Power », *London Review of Books* 16 March 2017, p. 9 et plus loin. Ainsi un responsable du parti nationaliste allemand Alternative für Deutschland (AfD), qui joue sur la peur d'une soi-disant invasion de réfugié-e-s, affirme : « Ce n'est pas en appliquant la Constitution que l'on peut stopper les flots de migrants. » (Thomas Hartung dans l'article d'Olivier Cyran « L'Allemagne et les réfugiés, deux ans après », *Le Monde diplomatique* mars 2017, p. 13).

déconsidération des *Constitutions* en particulier auprès des électeurs d'extrême droite en Europe (tout en appelant paradoxalement à plus de souveraineté nationale), va de pair avec le discrédit de plus en plus évident de la politique, des gouvernements, de l'autorité. Tout ceci s'inscrit dans une longue histoire de la dépolitisation générale, de la désémantisation du langage politique qui lui précède ou lui est co-substantielle, pour prendre un tournant plus dramatique à partir de 1989, l'«année» où tout bascule vers la mondialisation de notre époque⁵ visible à l'œil nu, et où la souveraineté du marché prend le dessus sur celle des États. Cette même année, dans l'après guerre froide, un grand nombre de gens sont frappés d'amnésie politique et historique, ainsi que de perte extraordinaire de repères, pour des raisons complexes que nous ne pouvons décortiquer ici dans le détail, mais qui tiennent aussi bien du social et de l'économique que du politique, et se transforment en prises de position «culturelles», identitaires et nationalistes-populistes. Le long travail de corrosion du langage politique en vigueur à une époque précédente à partir de ce grand tournant mondial de 1989 en est à l'origine. L'arrivée de nos citoyens manquants⁶,

⁵ Car ce n'est pas la première des mondialisations : les colonisations antiques étaient déjà des mondialisations (coextensives avec les mondes d'alors), la colonisation moderne des Amériques de même, le pillage et les occupations de l'Afrique aussi, pour ne rien dire du commerce triangulaire de et vers l'Asie (Inde et Chine, par le biais de l'Empire britannique) qui introduisit par la force et les Guerres de l'opium le « libre échange » et le capitalisme moderne, et ainsi de suite, de globalisation en mondialisation.

⁶ « Citoyens manquants » au-delà du « peuple manquant », ou autrement que le peuple qui manque : Gilles Deleuze, « Un peuple qui manque », extrait de *L'Image-Temps* Editions de Minuit, 1985, <http://www.lepeuplequimanque.org/le-peuple-qui-manque-gilles-deleuze.html>.

J'ai appelé « citoyens manquants » les immigrant-e-s et réfugié-e-s venu-e-s frapper à nos portes : *Les citoyens manquants* : <http://aldante.org/shop-4/rada-ivekovic/les-citoyens-manquants/> ; *A lire*

surtout depuis l'été 2015, ajoute à la confusion mentale (*empanada mental*) et politique⁷.

La Constitution est une loi fondamentale superposée à toutes les autres lois. Est-elle en concurrence avec les lois internationales, celles du droit international, au moins des résolutions de l'ONU ou là où un pays fait partie d'une union, c'est discutable et en discussion. La Constitution définit les droits et les devoirs des citoyens d'un État, la citoyenneté de manière générale. Elle garantit aussi, dans sa forme moderne, la souveraineté de l'État, appelée par paresse mentale « souveraineté nationale ». En Europe, on considère que la Constitution est dans chaque pays le garant de la démocratie et des droits humains, bien que l'UE lui est superposée – tout en la respectant. Cependant, de plus en plus de pays post-guerres civiles, issus des partitions et de très grandes violences ont, désormais, suite à un processus de paix monitoré depuis l'étranger, des Constitutions impeccables décalquées sur des Constitutions européennes ou rédigées à la perfection par des spécialistes internationaux, sans que la démocratie garantie soit encore clairement au rendez-vous sur le terrain⁸, et alors que la démocratie se vide de sens dans les pays qui s'en targuaient. Pour nombre de pays, la Constitution est une image de vitrine, formelle et garante par principe d'accès aux relations dans la communauté internationale, aux Nations Unies, etc., et la démocratie qu'elle « garantit » est souvent un simple label

<http://www.ici-et-ailleurs.org/spip.php?article520> ; *Réfugiés Les jetables*:
<http://al-dante.org/shop-4/rada-ivekovic/refugie-e-s-les-jetables/>; **A lire**

<http://www.contretemps.eu/lectures/à-lire-extrait-réfugié-e-s-jetables-rada-ivekovic>.

⁷ R. Iveković, « Exception as Space & Time: Borders and Partitions », conférence « Conflicts, Law, and Constitutionalism », 16-18 February 2005, Maison des sciences de l'homme, Paris
<http://www.mondialisations.org/php/public/art.php?id=17766&lan=EN>

⁸ C'est le moins qu'on puisse dire. On peut penser à la plupart des pays issus de l'ancienne Yougoslavie. D'ailleurs, où peut-on vraiment parler de démocratie accomplie ?

formel sans plus. Mais des mécanismes internationaux existent qui protègent les citoyens quand leurs droits sont bafoués dans leurs pays, tels que la Cour européenne des droits de l'homme⁹ et d'autres cours régionales des droits de l'homme, ainsi que certains autres mécanismes, des traités et conventions internationaux, le droit international (encore en devenir), etc.

Une Constitution présuppose généralement un territoire auquel elle s'applique (et donc un pays), ce qui veut dire aussi des frontières. Ceux-ci invitent les récits et narrations. Et puis, il y a des constitutions qui sont formatives des sociétés, sans être appelées de ce nom, par exemple la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ainsi que certains autres documents qui aspirent à l'universalité.

La question posée est aussi de savoir comment des non-juristes peuvent percevoir le constitutionnalisme en tant que structuration de l'espace politique ? Si la Constitution est un « discours » portant une ambition politique et si elle peut être cachée, comme on nous le suggère, elle tient aussi d'une certaine idéologie¹⁰. Evidemment, nous le savons bien, le Royaume Uni et d'autres pays n'ont point de *Constitution* écrite. Pour le Royaume Uni, en tient lieu un *Bill of Rights* datant de 1689. Les autres pays qui en sont démunis sont principalement du « sud global » et, pour certains, ce sont aussi ceux qui ne sont pas reconnus par d'autres pays. Dans tous les cas, Constitution ou non, il y a des *récits fondateurs*. Derrière les récits fondateurs, il y a ceux qui sont désignés comme leurs auteurs ou comme les auteurs de la cohésion sociale et politique affirmée par le récit. En général, il s'agit de pères fondateurs qui sont à la fois *masculins* et, historiquement, quand il s'agit de la plupart des nations européennes elles-mêmes coloniales, les pères fondateurs *métropolitains coloniaux*, garantissant un ordre

⁹ L'argument le plus fort dans ces cas-là est que le pays en question ne respecte pas sa propre Constitution et son droit.

¹⁰ Il ne s'agit pas ici de la qualifier : ces idéologies et narrations peuvent être très diverses.

national, colonial, racial et genré qui est aussi un ordre social, politique et économique.

Le récit – appelons-le « national » - passe par l'image qu'on se construit de soi, par la démarcation des frontières, par les histoires qu'on se raconte sur le propre pays, sur le peuple, la nation ; il passe par diverses narrations qui s'installent dans l'« éducation nationale », l'instruction, les chants populaires, l'idéologie populaire, la grande littérature nationale, la peinture, etc. Bien sûr que les lois et la Constitution sont normatives et que la littérature n'apparaît pas comme telle au premier abord : mais son caractère, pour un segment, d'idéologie nationale la rend (avec la narration, la culture en général et même la politique populaire, etc.) plus pernicieusement - car indirectement - *normative*. Par-delà la normativité juridique, il y a encore du normatif transmis dans la « tradition » nationale ; on ne le dépasse pas facilement. Il ne s'agit pas d'« instrumentalisation par le récit », car il n'y a pas de degré zéro de la normativité ni de l'idéologie, même si la « Constitution ne s'énonce pas toujours formellement ». Elle n'a pas à s'énoncer formellement pour être normative. Ce qui permet cette affirmation, c'est un regard sur le fonctionnement du langage (que transmet-il ?) et sur la psychologie. Le récit constitutionnel en effet est porteur d'idéologies, de politiques¹¹. Aucune politique n'est jamais neutre, elle est toujours un parti-pris. Ainsi, aucune politique n'est jamais neutre vis-à-vis des injustices et inégalités, ni envers le passé et le présent coloniaux¹², ni envers les politiques raciales ou sexuelles (qui sont d'ailleurs liées l'une à l'autre à la manière d'une double hélice), ni d'ailleurs vers l'avenir.

¹¹ Performance « Pourquoi un(e) artiste ne peut représenter un Etat-nation », texte et lecture de R. Iveković dans le cadre du projet de performance de Sanja Iveković du même nom: <https://vimeo.com/97450505> au Musée MacVal, Ivry-sur-Seine, Paris, le 21 octobre 2012, avec l'actrice Isabelle Voizeux. <http://le-beau-vice.blogspot.fr/2012/10/pourquoi-une-artiste-ne-peut.html>

¹² Ann Laura Stoler, *Duress Imperial Durabilities in Our Times*, Duke University Press, Durham 2016.

Le constitutionnalisme postcolonial

Il s'agit bien d'une thématique dépassant justement le cadre de la constitutionnalité, car de telles situations existent en quantités et doivent être comprises. Au sujet d'un *constitutionnalisme postcolonial*, il faudrait d'abord dire que toute colonie, mais aussi la configuration postcoloniale à beaucoup d'égards, est en premier lieu *extra constitutive et extra territoriale*. En effet, la colonie représente une *exception juridique* (et autre) à la constitutionnalité en vigueur et revient ainsi dans le « récit national », ou parfois y brille par son absence - comme cela semble être le cas pour la Guyane en l'année 2017 de sa rébellion, ignorée par l'opinion publique de l'hexagone, ou pour Mayotte en 2018¹³. Cette extra constitutionnalité est en plein accord avec son extraterritorialité : la colonie n'est justement *pas* la métropole. Que les effets de l'histoire coloniale ne s'arrêtent pas avec la fin des colonisations officielles, principalement dans les années 1960, est bien démontré par Ann Laura Stoler dans son livre déjà mentionné, *Duress (Brutalité)*, et bien connu par ailleurs. Ces permanences coloniales, puis impériales, perfusent encore notre époque (et se perpétueront sans doute bien au-delà) principalement au travers de l'ordre mondial, de la normativité en toutes choses, de la temporalité reconnue, du point d'ancrage épistémologique (et de la perspective) ; mais aussi des oublis, des affects, des sentiments, de la mémoire, de la gêne et des embarras, des refoulements, du non-dit, des silences, des histoires de familles, de la transmission d'une génération à l'autre, et des temporalités complexes et différentes de celle, bien normative (« avant – après ») de la métropole.

La nation et la citoyenneté que garantissent, juridiquement, la Constitution, aussi bien que les récits nationaux, s'appliquent aux femmes, aux colonisés, aux conquis et aux diversement opprimés – en les subordonnant. Les frontières sur la terre ou

¹³ Ni l'une ni l'autre ne sont aujourd'hui formellement des colonies... et pourtant.

dans les esprits - *partages de la raison* - sont des lignes dessinées pour produire la différence, puis pour la hiérarchiser et enfin pour la rendre normative. Dans ce sens, l'affirmation du « retard » de la citoyenneté des femmes dans le temps (environ 150 ans, en France, sur le suffrage « universel », c'est-à-dire masculin) ou du « retard » des pays du tiers monde par rapport à l'ouest, qui sont autant de tentatives pour établir une limite *dans le temps* entre le moderne et le pré-moderne, est elle-même un point de vue normatif. Il n'y a point de retard. Cela devra maintenant être révisé si nous voulons enfin nous éloigner d'une perspective eurocentrique vers différents *scorfinamenti*, *transbordering*. Ce qui peut corriger substantiellement l'approche eurocentrée plus traditionnelle des frontières et des limites (*borders and boundaries*), c'est « de se positionner là où la pensée est une nécessité vitale ». Nous pourrions vouloir méditer sur ce point : ne pas enraciner la « position du sujet » ou plutôt ce « *proessus* qu'est le sujet » dans le positionnement de l'ego (individuel ou collectif), mais plutôt le construire du côté de la *nécessité vitale* : là où la pensée est le dernier recours à la survie et à l'existence (non seulement au sens matériel), parce qu'il n'y a rien d'autre.

Nous pourrions également réfléchir de manière positive à l'édifice *en œux* de la citoyenneté, même là où elle n'est pas reconnue, et où elle n'est qu'un espoir pour l'avenir. Introduire comme ici la dimension du temps, permet de réfléchir sur les (dis)continuités et sur la transmission de génération en génération. La laïcité (*secularism*) qui, en France, a été pensée historiquement comme base de la République, de l'État de droit, et qui fut transmise à travers un système centralisé d'écoles publiques gratuites, n'est-elle actuellement pas en danger de devenir exactement le contraire de son idéal laïque, par sa crispation même ainsi que celle de la République ? Nous tenterions de réfléchir sur la con-stitution / l'in-stitution comme moyen d'établir également des « ex-titutions » (exceptions), des « zones » ou des « temps » *externes* à et en dehors de portée de la pensée et donc laissés non réfléchis,

reproduisant ainsi la faille normative de - la raison et de son contraire. Nous en avons vu beaucoup prenant forme dans la construction de l'Europe dernièrement, mais ailleurs aussi.

Comme le dit Samaddar, « cette résolution spatio-temporelle [à travers la mondialisation] de l'histoire actuelle est basée sur des tentatives d'aplatir des politiques historiquement spécifiques de la guerre et de la paix par des explications transhistoriques.¹⁴ » Cette « *compression laminante* » (*ironing out*¹⁵) *d'une dimension temporelle et historique* (en faveur d'une dimension « historicisante ») *qui confisque la dimension politique* caractéristique de la *palanka*¹⁶, est elle-même très violente¹⁷. Il s'agit de garder à l'esprit à la fois la conjonction *et* le déplacement des aspects temporels et spatiaux. Un tel grand

¹⁴ Ranabir Samaddar : « Empire after Globalisation : Some Comments », in *Economic and Political Weekly*, le 6 novembre 2004.

¹⁵ « Repassage », « aplatissement ».

¹⁶ Concept du philosophe Radomir Konstantinović, in *Filosofija palanke* Nolit, Belgrade 1981 (1^{ère} éd. 1969), décrivant un état d'esprit comme vide, comme un possible point de changement de cap, capable de toute violence, mais aussi ouvert à des choix : une situation commune à différentes crises de la Modernité. J'ai parlé de cela dans mon livre *Autopsia di Balari. Saggio di psicopolitica*, Raffaello Cortina, Milan 1999 (livre à lire en français ici :

<http://radaivekovicunblogfr.unblog.fr/2009/10/30/autopsie-des-balkans-essai-de-psychopolitique-livre/>, et publié aussi en allemand).

¹⁷ Rada Iveković, quelques articles : « Nations et raisons », *Confluences Méditerranée* 6, Printemps 1993, pp. (97-109). « Nationalism and Trans-National Identity. From Auschwitz to Sarajevo », *Erewhon* 1, 1994 (Amsterdam), pp. 42-53 ; « L'autisme communautaire », *Transoquéennes* 9, 1997, pp. 65-71. « L'espace public et la transition. Vers quoi ? », *La Mazarine no 0*, mai 1997, pp. G, 7-18. « Exil et mondialisation », *Transoquéennes* 12/ 13, 1998, pp. 63-68 ; « Identitet, zajednica i nasilje », *Treća* 1, Vol.1, 1998 (Zagreb), pp. 21-29 ; « La violenza della partizione », *aut-aut* 293-294, septembre-décembre 1999 (Milan), pp. 68-78 ; « Nazione e identità nella transizione postsocialista », *Pluriverso* 2/ 99 (Milan), pp. 33-44 ; « Penser après 1989 avec quelques livres », *Transoquéennes* 17, 2000, p. 152-162 ; Quelques livres : *La balcanizzazione della ragione*, Rome : Manifestolibri, 1995 ; *Autopsia di Balari. Saggio di psicopolitica, op. cit.* ; S. Bianchini, S. Chaturvedi, R. Iveković, R. Samaddar, *Partitions Reshaping States and Minds*, Routledge, Londres, 2005.

événement de « repassage » fut justement l'année 1989. Pour les habitants de l'ex-Yougoslavie, il a comprimé le temps - ils étaient supposés enjamber le seuil, ou plutôt « revenir en arrière » vers le capitalisme (vu, sous un angle faussement réparateur, comme la « normalité » tout à coup, puisque le double langage avait été passé sous silence). Cela n'a produit qu'une plus grande violence, ainsi que des coûts plus élevés pour l'Europe. Mais 1989 fut un tel moment de « suspense » à plus grande échelle. Il a produit des mémoires effacées¹⁸, des souvenirs contradictoires, comme en font d'autres « événements critiques¹⁹ », au moins autant que la Seconde guerre mondiale dans le même région²⁰.

Nous avons travaillé sur les partitions géographiques et territoriales (certainement aussi parce qu'elles sont pénibles, que les familles y sont déchirées, etc.), et avons ensuite trouvé que les partitions peuvent se produire selon plusieurs lignes de partage (et en effet certains d'entre nous ont parlé de « partitions des Etats et des esprits²¹ », ainsi qu'au fil du temps, condensant ce dernier). Il y a un livre intéressant de l'historien espagnol Santos Juliá, qui affirme : « Les intellectuels ont réfléchi aux siècles XIX^e et XX^e à la tension permanente des deux Espagne »²². La dernière en ligne des divisions de l'Espagne serait celle de la guerre civile, qui se reflète par la suite dans le silence sur ses victimes, sur le projet républicain et dans toute une génération de personnes, nos contemporains, qui ont grandi en l'ignorant. Les divisions du passé continuent

¹⁸ R. Iveković, « Erased Memories », in: *Carte-Hegemony* 3 2000, pp. 61-68.

¹⁹ Veena Das, *Critical Events an Anthropological Perspective on Contemporary India* OUP India, Delhi 1996.

²⁰ Leonardo Paggi (dir.), *Storia e memoria d un massacro ordinario* manifestolibri, Manifestolibri, Rome 1996.

²¹ Bianchini, Chaturvedi, Iveković, Samaddar, *q. d.*

²² Interview : « Entrevista por Miguel Angel Villena », *El País* « Babelia », le 20 nov. 2004, 2004, p. 2-3. Dans le même, recension par José Alvarez Junco, « 'Historias des las dos Españas, Santos Juliá', Taurus, Madrid, 2004 ».

à produire de nouvelles divisions dans le présent et dans le futur. Les racines de la division moderne des deux Espagne remonteraient au XIX^e siècle. La division concerne la construction de la nation et les différentes façons dont celle-ci peut être vue : elle a toujours été représentée comme une dualité, dit l'auteur : le vrai ou le faux, le nouveau ou l'ancien, l'officiel ou le réel. L'Espagne a toujours été et reste une nation fragmentée (comme toute nation en général, d'ailleurs). « La représentation historique des pays a été façonnée comme une dualité permanente, comme deux visions non seulement mutuellement exclusives, mais antithétiques. (...) Cette situation se prolonge depuis le XIX^e siècle jusqu'à l'ère de Franco, ce qui signifie l'exaspération de ce conflit car la fin de la Guerre civile est encore ressentie comme l'élimination d'une anti-Espagne par la vraie Espagne. » Il dit aussi que les catholiques étaient avant tout dans la fabrication du mythe de l'Espagne et de l'anti-Espagne. La dictature militaire de 1923, soutenue par l'Église, avait éliminé toutes les traditions libérales. Depuis le franquisme, toute rébellion contre la dictature ne pouvait s'exprimer qu'à travers la revendication de la démocratie, mais celle-ci fut fortement réprimée.

Espagne(s)

Le retour progressif mais décisif à la démocratie après l'ère franquiste était cependant fermement ancré dans la division des deux Espagne et dans l'évacuation de la mémoire républicaine ainsi que de toute histoire alternative. Dans le même temps, bien avant ces temps modernes, une partition profonde avait déjà été opérée par l'histoire coloniale, de sorte que le partage s'est déroulé comme nous l'avons vu à propos des différentes lignes de faille **et aussi** entre les continents. L'un d'entre eux est également le partage établi par la première Constitution moderne d'Espagne (celle de Cadix en 1812) qui a introduit la discontinuité et de nouvelles souverainetés, tout en les déguisant en une continuité acceptable, et en se

départageant du passé²³. Cette dichotomie se prête elle-même comme un argument aux prétentions séparatistes euskadi ou basques. Les blessures sont profondes et elles sont plus qu'une. Le *partage de la raison* espagnol exemplaire renvoie au péché originel du démantèlement et au remplacement, par la Constitution de Cadix, de la monarchie hispanique par une monarchie constitutionnelle *espagne mondiale*. Non plus l'hispanité à partager, mais l'espagnolité hégémonique. La première constitution espagnole de Cadix en 1812 a d'abord imaginé une nation hispanique tricontinentale constituée de « nationalités », résultant de [Las] Cortes (parlement monarchique consultatif) de Cadix avec des « représentants » approximatifs d'aussi loin que les Philippines ou les Amériques prétendant arriver à un arrangement (principalement commercial et économique) avec le centre. Mais *le centre n'a pas tenu*: des autonomies politiques subsumées (dont la basque, la catalane qui ré-émerge de manière dramatique au XX^e et au XXI^e siècles, etc.) des nationalités domestiques (*pueblos*) dans le cadre de l'Espagne n'étaient pas simplement acceptées mais aussi co-constitutives et co-substantielles de la nation espagnole, alors que les nationalités d'outre-mer, dont les élites créoles coloniales ne revendiquaient au départ qu'une relative gouvernance locale (*home rule*), n'avaient aucun soutien politique pour leur autonomie ou l'indépendance. « Les territoires européens dotés d'une Constitution spécifique pouvaient être considérés comme indépendants » et jouir d'un certain statut en tant qu'exceptions (Portillo Valdés, *op. cit.*), mais point les territoires transatlantiques. Leur statut exceptionnel (ex-titution) a paradoxalement institutionnalisé à

²³ See José M. Portillo Valdés, « How can a modern history of the basque country make sense? On Nation, Identity, and Territories in the Making of Spain », *manuscrit*; Bartolomé Clavero, « Nacionalismos en la Unión Europea. Un aporte reflexivo en torno al hecho nacionalista y a cómo abordarlo en pleno siglo XXI », in *El Diario Vasco de Donostia-San Sebastián*, 24-04-2004; « Entre desahucio de fuero y quiebra de estatuto: Euskadi según el doble plan de Lendakari », in *Revista de estudios políticos*, abril-mayo 2003.

la fois ces nationalités elles-mêmes et leurs contreparties homologues. José M. Portillo Valdés appelle cela les « révolutions de l'Atlantique ».

À partir de l'année fatidique 1812 (également un moment de « suspense » à grande échelle comme l'année 1989 ou comme d'autres seuils de l'histoire), les indépendances ont été déclarées, sans peuple, dans les colonies hispano-américaines l'une après l'autre, et les « nations » ont été établies par les élites créoles coloniales à la recherche du libre-échange et du droit d'exploiter elles-mêmes les ressources des pays, émancipées de la couronne espagnole. Ces nations ont été constituées sous la condition de l'exclusion de leur peuple, ou de la population indigène, de la citoyenneté, à peu près comme le constitutionnalisme européen moderne (pour l'Espagne, 1812) signifiait exclure les populations d'outre-mer de leurs propres Constitutions coloniales *ainsi que* de l'accès à de justes Constitutions propres. Comme B. Clavero le montrera dans une grande partie de ses écrits, les Constitutions ont par la suite été importées dans ces pays depuis l'Europe, en excluant la population autochtone du droit à l'égalité citoyenneté (ce dont le poids est politiquement encore gravement ressenti dans les systèmes juridiques des pays autrefois colonisés²⁴) et produisant des partitions intérieures aussi bien dans le temps que dans l'espace. Comme l'indiquent à la fois Clavero et Portillo Valdés, cette première partition atlantique opérée par l'Espagne a également son front européen et est en phase avec la tradition antérieure des Lumières qui consiste à ne

²⁴ B. Clavero, « Freedom's Law and Oeconomical Status: the Euroamerican Constitutional Moment in the 18th Century (A Presentation to the European University Institute) », Séminaire au Département d'Histoire et Civilisation de l'Institut universitaire européen, Fiesole, Toscane, Italie, EU, le 28 février 2002. Voir aussi : Ranabir Samaddar, « Dreams of the Colonised », *manuscrit*; par le même auteur : « The Last Hurrah that Continues », in *Transocéans* 19/20, 2001, pp. 31-49 ; « The Destiny of a Translated Constitutional Culture », in *Transocéans* 22, 2002, pp. 75-87 ; « Utopia and Politics in Muslim Bengal », *Transocéans* 23, 2003, pp. 193-219.

reconnaître aux populations autochtones d'outre-mer aucune destinée autonome ni l'indépendance, même pas dans un projet libéral (où les colonies n'étaient destinées qu'à satisfaire les appétits européens). Cette partition coloniale du monde est certainement spatiale, mais elle a clairement ses effets *temporés* dont les vagues rebondissent sur nos rives aujourd'hui et peuvent avoir des effets durables. Après tout, les populations indigènes dans de nombreuses vieilles colonies, et surtout dans les plus anciennes, comme celles des Amériques, ne sont toujours pas incluses dans la nation, ou commencent à y être insérées avec de grandes difficultés juridiques et politiques en raison de la *préclusion* initiale : c'est-à-dire que la nation y était construite *pour exclure* la population (ou l'inclure comme subordonnée), cette exclusion étant la condition même de la fusion, de l'homogénéisation et de l'émancipation nationales. Ce qui était liberté pour les uns (les colonisateurs d'abord, les élites créoles plus tard) impliquait la perte de liberté pour les autres (les peuples indigènes).

Les conflits politiques des nationalismes opposés en Espagne peuvent probablement être renvoyés en partie à l'*émergence de la nation* elle-même liée à la suppression des colonies, puisque *cette* nation *comprendait* toutes les autres dans son *espagnolité* (plutôt qu'une *hispanité* plus générale). Et c'est exactement l'adoption des nationalités (hispaniques européennes) et leur articulation en tant que *pueblos* qui ont offert cette opportunité. Ailleurs, la non reconnaissance par ses pères fondateurs d'une nation tout-yougoslave au sein de l'ex-Yougoslavie a fonctionné de manière similaire - empêchant le rassemblement autour d'un projet national commun²⁵. Les autonomies ou indépendances intérieures

²⁵ Voir la différence entre la construction indienne et la construction yougoslave : aucune nation yougoslave n'était censée émerger et, par conséquent, aucune nation yougoslave n'a été encouragée par les autorités, alors que les différences linguistiques et autres différences régionales comparables en Inde étaient toutes, plus judicieusement, subsumées et intégrées à la nation. R. Iveković, « From the Nation to

« exceptionnelles », tolérées pour les populations locales (les Basques ou les Catalans pour l'Espagne) sous la forme de « *repúblicas provinciales* » ont été intégrées à la construction de la nation dominante et de l'État. Au cours des dernières décennies, en particulier l'exception et l'autonomie historiques basques ont suscité également de violentes revendications locales, considérées comme terroristes par l'État central et libératrices par les demandeurs. En Yougoslavie, les « exceptions » des « nationalités » (« *narodnosti* », « *nacionalidades* », par rapport aux « nations », « *nacjones* ») ont été partiellement et inégalement intégrées dans la construction fédérale (qui faisait appel à un « patriotisme constitutionnel » presque habermassien), mais apparaissaient également comme autant de revendications locales de diverses factions nationalistes dans la récente série de guerres de démantèlement. Plusieurs régions « autonomes » et de minuscules « républiques » autonomes avaient émergé dans la région pendant la guerre des années 1990, prétendant à l'indépendance et à un État chacune.

Ce que le dernier exemple a montré, autant que l'exemple historique de la partition de l'Inde, c'est que *la partition est un processus infini dont la possibilité est incorporée au processus instituant et constituant lui-même*. Et aussi, qu'il répand ses effets sur le temps, comme une bombe à retardement. Lorsque l'histoire de son action est concentrée dans le temps, nous avons des violences aiguës et des guerres. Étalés sur le temps, ses effets peuvent devenir moins visibles, et ses liens avec son origine constitutionnelle peuvent également devenir flous. Ce flou est responsable de la perte de vue de certains des effets de l'ancienne histoire coloniale sur la forme du monde contemporain et dans la réalisation de l'Europe.

Dans le même ordre d'idées, les Français se souviendront du concept des « Deux France », qui rappelle l'histoire

Partition, Through Partition to the Nation », in *Transversions* 19/20, 2000-01, pp. 201-225.

domestique de la république, et en particulier le concept de *laïcité* c'est-à-dire la division du pays en une France cléricale et une laïque, ou encore la séparation entre catholiques et protestants. Ce qui reste caché derrière ces fractures, c'est la division coloniale : le fait que les colonies étaient considérées comme *extraterritoriales* et, bien sûr, *extraconstitutionnelles*

Une déduction similaire des divisions successives pourrait être élaborée pour la France, comme S. Juliá la propose pour l'Espagne. Elle pourrait également renvoyer, non seulement en France, mais à un niveau plus général, à la division gauche/droite et, bien sûr, à la grande fracture de la guerre froide, et on pourrait même démontrer conséquemment que cela se réduit à la profonde division contemporaine dans l'ouest/nord lui-même (et dans la construction européenne), entre les États-Unis et une certaine Europe, ou entre ceux qui étaient pour ou contre la seconde guerre contre l'Irak, et aujourd'hui celle(s) de Syrie. Il s'agit d'une scission que les nouveaux venus d'Europe de l'est en Union européenne ne perçoivent pas du tout - car ils parlent de leur « intégration euro-atlantique » plus ou moins souhaitée. Cette division renvoie également à l'origine de certaines de ses principales racines, directement et indirectement (selon l'auteur²⁶), à la grande fracture coloniale du monde, qui est toujours d'actualité et qui est une énorme partition historique en soi. On peut se demander quelle est sa contribution à la nouvelle Europe aujourd'hui²⁷ ?

On peut dire de toute société, bien au-delà de l'État, qu'elle est divisée sur diverses questions. L'État peut approfondir, ou

²⁶ Cf. Samaddar : « Empire after Globalisation », *op cit.*

²⁷ Etienne Balibar, *Droit de cité Culture et politique en démocratie* éd. L'aube, La Tour d'Aigues 1998 ; *Nous citoyens d'Europe? Les frontières, l'Etat, le peuple* La découverte, Paris 2001 ; *L'Europe l'Amérique la guerre Réflexions sur la médiation européenne* La découverte, Paris 2003 ; J. M. Portillo Valdés, *op cit.* ; B. Clavero, *Genocidio y justicia La Destrucción de las Indias ayer y hoy*, Marcial Pons Historia, Madrid 2002; R. Iveković, « The Split of Reason and the Postcolonial backlash », 16-7-2005, www.goethezeitportal.de .

essayer de désamorcer ces divisions, il peut les maintenir ou les nourrir. Il ne semble plus capable, malgré ses politiques de restauration (Samaddar), de réparer les ruptures sociales, alors que la société civile, dans une large mesure gouvernée ou limitée par l'Etat, n'est pas capable de les aplatir et elle les reproduit, bien souvent en se défendant de l'Etat.²⁸

Partitions

Non seulement les États sont-ils soumis au partitionnement (de la nation à la partition, de la partition à la nation), mais les sociétés subissent également de profondes divisions, constamment reconfigurées et négociées.

Il semble de plus en plus évident que nous ne pouvons pas séparer les partitions d'États, les clivages sociaux et les partitions de l'esprit, ou encore le *partage de la raison*. L'institution politique en elle-même, comme Nicole Loraux l'a si bien montré par les exemples athéniens anciens et paradigmatiques, se déroule déjà et se décompose par le partage de la raison. *Ce partage des esprits* est habituellement appelé par les philosophes français le « politique ». Nicole Loraux montre comment, avec les anciens Grecs et selon l'auto-mythologie de la ville, les hommes étaient considérés (par eux-mêmes) comme toujours déjà « là » à Athènes, *à* et *depuis* l'origine, mais non les femmes, qui ont été introduites plus tard comme un élément étranger et perturbateur difficile à adapter. Comme un mal nécessaire. Les femmes ne sont donc

²⁸ Un exemple français lié à la tourmente sociale en ce qui concerne les politiques de recherche et d'éducation de l'Etat (selon lesquelles les chercheurs demandent plus de moyens alors que l'Etat introduit des coupures à tous les niveaux et tend à séparer formellement l'enseignement et la recherche): « Notre pays vit avec l'idée qu'il y a deux France académiques, une qui enseigne, l'autre faisant de la recherche. » Paroles de Michel Laurent dans une interview « Recherche: la mise en garde des présidents d'université », *Le Monde*, le 17 décembre 17, 2004, p.12.

pas « autochtones » au même titre que les hommes, et ne sont ainsi point aptes à être citoyen(ne)s. En instituant la cité et en constituant une communauté politique, les hommes se construisent comme la norme et s'érigent dans la position dominante²⁹. Les femmes, les esclaves et les métèques, mais les femmes expressément, se voient attribuer le rôle de l'*exception inassimilable*. Ici, c'est la ligne de partage du sexe et du genre qui fonctionne comme le paradigme des esprits partitionnés et comme première forme du politique³⁰.

Nous avons commencé par les partitions territoriales des pays ressentis par leurs habitants comme historiquement ou culturellement un, et senti par eux comme irréparablement blessés une fois partagés. Aujourd'hui, nous pourrions présenter les nouveaux éléments des nouvelles migrations pour montrer de nouvelles fissures et partitions, de nouvelles frontières *à l'intérieur et à l'extérieur*, et nous pouvons les montrer dans la construction de l'Europe : celle-ci a également ses *extracstitutionnalités*. Les frontières européennes n'ont-elles pas tendance à être exportées et à devenir *extraterritoriales* (Libye, Turquie, Tunisie, etc.), ce qui permet d'exporter les divisions et d'en créer de nouvelles. Il faut aussi rappeler, comme le dit Balibar, que les frontières sont une invention européenne, principalement coloniale. La nouvelle situation mondialisée a effectivement généré de nouvelles limites dans l'Europe elle-même, des zones hors de portée de ses citoyens, des domaines où la loi ne s'applique pas, avant même que les migrants et les réfugiés puissent demander l'asile. Les nouvelles frontières de la pauvreté et les lignes de division des différents nouveaux

²⁹ Loraux, Nicole, *Les enfants d'Athènes. Les athéniens sur la citoyenneté et la division des sexes* [Edition augmentée d'une postface, La Découverte 1990; Seuil 1990 pour la postface; 1ère éd. Maspero, Paris 1981], *op. cit.*; *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, *op. cit.*

³⁰ R. Iveković, « From the Nation to Partition, Through Partition to the Nation », in *Transarpéens 19/20*, 2000-01, pp. 201-225; « De la nation à la partition, par la partition à la nation », Europe and the Balkans International Network, Bologna & Longo Editore, Ravenna 2001, « Occasional Papers » n. 18.

camps ou des zones aéroportuaires indistinctes où les réfugiés sont retirés à notre regard³¹.

Parler de partitions et de transitions implique une épistémè occidentale moderne qui peut être insuffisante dans le sens où il prétend s'appliquer à d'autres parties du monde selon les critères occidentaux. Il est en général sous-entendu, par exemple, que c'est le type occidental de modernité qui est globalisé, ce qui n'est pas faux dans une perspective occidentale autocritique ou, d'une autre manière, dans une perspective postcoloniale critique. Cela dépend certainement de la manière dont la modernité est définie, mais le fait de surmonter le paradigme de l'*épistémè* occidentale demande à ouvrir les définitions de la modernité à d'autres points cardinaux : ne pas le rendre dépendant de son origine, mais le définir de manière indépendante pour l'ouvrir au futur³².

Le *partage de la raison* ou les *partitions de l'esprit* produisent des exclusions. La raison elle-même est normative. Elle devient une norme quand elle exclut la folie en la désignant comme hétérogène. Ceux qui sont alors étiquetés de folie (ou en tant que le contraire de la raison : la passion, l'« immaturité », le « primitivisme », le « sous-développement », etc.) sont exclus. Déclarés déraisonnables, ils sont jugés négligeables ou méritant l'élimination.

³¹ Ici, j'aimerais faire référence au travail d'Etienne Balibar (« Europe as Borderland », <http://gpm.ruhosting.nl/avh/Europe%20as%20Borderland.pdf>), Daho Djerbal, Mohamed Harbi, Benjamin Stora, Ranabir Samaddar, Marie-Claire Caloz-Tschopp, Ranabir Samaddar, ainsi qu'à Bartolomé Clavero pour l'Amérique latine.

³² R. Iveković, « Dynamisme ou staticité dans la pensée indienne », *Les Cahiers de philosophie* 14, mai 1992; « Voir/entendre », *Les Cahiers du GRIF* 46, printemps 1992, pp. 89-97 ; « The Individual and the Collective vs. (Post-)Modernity and 'Tradition' » in *Kukuk. Naizen zur Alltagskultur*, n° 2, 2002, « Freiheit », pp. 8-11; « Rodnost same subjektivacije » in *Dijalog* n° 1-2, 2002, pp. 84-98; « Horizons de l'entre-deux. Temps et (dis)continuité », *Déours de l'écriture* 17, « Nomades », pp. 247-258, N. Blandin 1992.

« C'est un secret bien gardé que l'Europe, comme cet ensemble de valeurs politiques et morales revendiquant une portée universelle, écrit Eleni Varikas, n'a acquis son identité moderne que par un processus de suppression réelle et symbolique du ~~non-identique~~ à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières... »³³.

Le concept occidental de l'universalité (un certain universalisme historiquement marqué car, il est inutile de le dire, il y a d'autres universalismes) a toujours été lié à l'histoire de l'Europe et à l'occident, et a également été un instrument d'expansion coloniale dans diverses conquêtes, ainsi que dans la propagation de la modernité occidentale, qui se réalise dans la mondialisation. C'est l'allié de l'hégémonie telle qu'elle fut historiquement, et des formes de domination.

Partages de la raison

Le concept de « partage de la raison » a l'avantage de couper transversalement au travers de la raison et de l'identité³⁴, ces deux concepts mal assortis qui posent la question d'une manière moins claire. La raison se déroule déjà, dans la mesure où elle est dynamique, à partir d'une concaténation de divisions. C'est le moment de son gel, de l'immobilisation, qui crée des « identités ». Celles-ci arrêtent toute dynamique. Sans « identités », il n'y a pas de parias, pas d'exclusions. Le geste auto constituant d'exclure « la folie » de la « raison » bloque les généalogies de la raison (qui est, dans son origine, inséparable de la folie) et permet de désigner tout ce qui est rejeté comme extérieur à soi-même. Certaines périodes historiques ont été plus facilement sujettes à cette projection sur l'autre de la négativité accumulée en soi : des divers parias, les sorcières, les juifs, les noirs, des populations indigènes, les femmes, les

³³ E. Varikas, « Le "paria" ou la difficile reconnaissance de la pluralité humaine », in ~~Revue des deux mondes~~ novembre-décembre 1999, p. 353.

³⁴ Giacomo Marramao, « Ragione e identità », ~~manuscrit~~. Livre : ~~Passaggio a Occidente Filosofia eglobalizzazione~~ Bollati Boringhieri, Turin 2003.

« fous », etc. pouvaient donc être diabolisés comme l'altérité inacceptable et *infréquentable* qui deviendrait, individuellement ou collectivement, les boucs émissaires de la « bonne société » (c'est-à-dire du dominant)³⁵. La Constitution ne met pas à l'abri de telles expulsions, parce qu'elle n'est pas caractérisée par la neutralité qu'elle prétend assumer.

Nous ne pouvons pas vraiment séparer la raison de la folie, l'une étant constitutive de l'autre, toutes deux consubstantielles les unes des autres. Combien de folie pour la raison, et quel est le prix en oubli de la mémoire ? Chacune n'est qu'une sélection, et toute sélection est « fatalement » pratiquée à partir d'une position de force, même lorsque cette dernière est diffuse ou n'est pas assignable à un sujet défini (Foucault).

Le rapport entre Constitutions, constitutionnalismes, systèmes juridiques et *extracostitutionnalités* est fondamentalement une question épistémologique qui sous-tend, outre ces concepts et dans la division, la construction de notre monde et de notre humanité commune. Il est encore aujourd'hui très fortement et principalement imprégné de valeurs coloniales, de discriminations sexuelles, raciales, économiques, historiques, identitaristes, nationales, et autres.

³⁵ Hans Mayer, *Outsiders A Study in Life and Letters* The MIT Press, Cambridge, Ma. 1982 ; Esther Cohen, *Le Corps du diable Philosophes et sorcières à la renaissance*, Lignes/Léo Schéer, Paris 2004 ; *Tumultes* n° 21/22, « Le Paria : une figure de la modernité », novembre 2003, *Tumultes* n° 23, « Adorno. Critique de la domination. Une lecture féministe », novembre 2004.